

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de VONNAS

COMMUNE
DE
CRUZILLES-LÈS-MÉPILLAT

☎ : 03.85.31.52.27

E-mail : mairie@cruzilleslesmepillat.fr

Cruzilles-Lès-Mépillat, le 30 mars 2022

Réunion du Conseil Municipal, en Mairie, le :
jeudi 2 juin 2022, à 19h30.

=====
Ordre du Jour
=====

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 06/04/2022

- Compte rendu des réunions : Communauté de Communes,
Syndicats locaux,
Commissions Communales

- Délibération : Remplacement du premier adjoint
- Délibération : Election du quatrième adjoint
- Délibération : Modification des statuts communautaires
- Délibération : Décision modificative n°1 – Budget Commune
- Délibération : Délégation à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal
- Délibération : Modification du tableau des emplois permanents
- Délibération : Simplification comptable avec l'expérimentation du compte financier unique – adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} février 2024 qui assouplit les règles budgétaires
- Délibération : délibération adoptant les règles de publication des actes (commune – 3 500 hab.)

- Questions diverses

Sincères salutations.

Le Maire,
Dominique BOYER

